

IMA Italia Assistance et Sanimoda renforcent leur offre de santé et de bien-être pour la sérénité des familles

Soins médicaux et à domicile, télé médecine et soutien aux aidants pour accompagner les personnes à chaque étape de leur vie.

Sanimoda, le fonds d'assurance maladie complémentaire des salariés du secteur de la mode, et IMA Italia Assistance, filiale italienne du Groupe IMA spécialisée dans l'assistance, renouvellent leur partenariat dédié à la préservation du bien-être et à l'accompagnement des personnes en situation de dépendance. Cet accord s'accompagne d'un enrichissement significatif des services proposés aux adhérents et à leurs proches.

Dans la continuité de la démarche engagée en 2023, **ce partenariat renforce le dispositif existant en y intégrant de nouveaux services**. Il associe désormais accompagnement personnalisé, orientation et accès à un réseau coordonné de prestations de santé, de services à domicile et de solutions numériques, afin de soutenir les familles face aux défis du quotidien.

Parmi les principales évolutions figurent la consultation médicale par téléphone, la téléconsultation médicale et psychologique, l'intervention à domicile d'un médecin ou d'un pédiatre, la consultation spécialisée à distance, le transport sanitaire programmé ainsi qu'un **service de deuxième avis médical**. Ce dernier permet aux bénéficiaires de faire évaluer leur dossier par des centres médicaux de référence, en Italie comme à l'international.

Une attention particulière est également portée à la continuité des soins après une hospitalisation. Le dispositif intègre désormais des services de soins infirmiers et de kinésithérapie à domicile, ainsi qu'une aide à domicile. Les bénéficiaires peuvent aussi être accompagnés par un accompagnement socio-sanitaire pour soutenir un proche dépendant vivant au sein du foyer. Des solutions de garde pour les chiens et les chats complètent l'offre afin de réduire les contraintes organisationnelles auxquelles les familles peuvent être confrontées dans les périodes délicates.

L'accord prévoit également le déploiement de nouveaux outils de téléassistance et de télésurveillance du domicile. Ces dispositifs contribuent à renforcer la sécurité des personnes fragiles, à faciliter le suivi à distance de leur situation et à favoriser le maintien de leur autonomie dans les meilleures conditions.

Enfin, les services d'accompagnement à l'aide à la personne, qui constituent l'un des points forts du modèle développé par IMA Italia Assistance en collaboration avec IMACare, sont maintenus. Ils couvrent l'ensemble du parcours d'accompagnement : analyse des besoins, définition d'un plan d'aide personnalisé, soutien dans les démarches de

reconnaissance de la dépendance, recherche de services à domicile ou encore orientation vers des solutions d'hébergement adaptées.

Paola Bianchi, directrice marketing et commerciale d'IMA Italia Assistance, commente : « *La dépendance constitue l'un des principaux défis sociaux de notre époque et nécessite une approche qui va au-delà de la simple couverture d'assurance. En renouvelant notre collaboration avec Sanimoda, nous renforçons un modèle qui place la personne et l'aidant au cœur de nos préoccupations, en proposant un écosystème intégré de services capable d'accompagner les familles dans les moments de plus grande vulnérabilité. La télémédecine, les soins à domicile, l'accompagnement spécialisé et les outils numériques sont aujourd'hui des éléments essentiels pour garantir la continuité des soins, la qualité de vie et une prise en charge réelle des besoins.* »

Cette initiative s'inscrit dans le cadre plus large du développement de la protection sociale conventionnelle dans les secteurs de la mode, impliquant aujourd'hui l'ensemble des huit secteurs régis par leurs conventions collectives nationales respectives. Un système qui, au fil des ans, s'est imposé comme l'un des modèles les plus avancés au niveau national grâce à sa capacité à intégrer la protection sanitaire, la prévoyance complémentaire et les services d'aide à la personne.

Avec le renouvellement de cet accord, Sanimoda et IMA Italia Assistance confirment leur engagement à promouvoir un système de protection sociale toujours plus innovant, inclusif et axé sur la durabilité sociale, capable de générer une valeur concrète pour les salariés et leurs familles.

IMA Italia Assistance

Il s'agit de la filiale italienne du **Groupe IMA**, fondé en 1981 à l'initiative de 12 grandes mutuelles françaises. Le Groupe IMA, avec un chiffre d'affaires global de 1 112 millions d'euros (chiffre de 2025) et 4,1 millions de dossiers gérés, est présent dans tous les principaux pays du monde avec 16 sites et plus de 6 300 collaborateurs.

IMA Italia Assistance est une entreprise bien établie, forte de plus de 35 ans d'histoire, qui propose des services innovants dans les domaines de l'assistance routière, de l'assistance médicale, des assurances voyage, de la gestion des sinistres, de l'assistance à domicile, de la mobilité internationale et des services conçus sur mesure pour répondre aux besoins des clients. Elle dispose d'un centre opérationnel ouvert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, pour gérer les urgences et fournir une assistance partout dans le monde.

Contacts presse :

ROCK Communications
Silvia Cagnoni
+39 339 2637551
silvia.cagnoni@rock-communications.it

Connectez-vous sur [imaitalia.it](https://www.imaitalia.it)

